

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérés alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'annonce de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Prière de Sainte Mechtilde, pour les défunts.—Le fils unique du général Sherman et le fils du sénateur Kirvan, des Etats-Unis, Jésuites, sont actuellement dans un collège de cette même Société, à Woodstock.—Le clergé aux Etats-Unis.—Les membres des congrégations religieuses dans les hôpitaux militaires en France sont remplacés par des laïques.—Le clergé et la colonisation.—Nouvelle compagnie pour l'élevage des bestiaux dans le Nord-Ouest.—Ce qu'est le "Crédit foncier Franco-Canadien."—Liste des prix et des diplômes accordés par l'Université-Laval, lors de l'ouverture des cours de cette institution, le 5 octobre dernier.

Causerie Agricole : Engraissement du bétail à l'étable; ce qu'il y a à considérer dans l'engraissement du bétail; caractères que doivent offrir les bœufs qui ont le plus d'aptitude à produire la graisse; à quel âge les animaux de l'espèce bovine sont les plus propres à être engraisés.

Sujets divers : Avantages de bien soigner les animaux.—La mousse comme engrais pour les pommes de terre.—Fourrages détériorés.—Apiculture : De la récolte du miel et de la cire; manière dont se fait la récolte, préceptes pour l'avoir bonne.

Bibliographie : "Petit mois des Ames"; méditation et prières pour le mois de novembre.—En vente chez MM. Rolland & Fils, libraires à Montréal.

Choses et autres : Importance de la culture de la vigne.—Les animaux à nos expositions agricoles.—La greffe sur les vieux arbres fruitiers.

Recettes : Conservation des œufs.—Moyen d'économiser le savon.

A nos abonnés retardataires.—Malheureusement nous n'avons pas à nous féliciter de l'empressement que nos abonnés retardataires apportent au paiement de ce qu'ils nous doivent, puisque dans l'espace de quinze jours nous n'avons reçu que \$4. Nous espérons que le mois de Novembre nous sera plus avantageux, puisque dans ce mois les cultivateurs s'empressent d'acquitter leurs dettes.—De grâce, que l'on fasse la part de ce qui est dû à la Gazette des Campagnes!

REVUE DE LA SEMAINE

Pendant le mois de novembre, qui est consacré aux chères âmes du purgatoire, nos lecteurs seront heureux, nous en sommes persuadés, d'avoir sous les yeux la sublime prière qui suit, et que nous empruntons aux *Annales de la Bonne Ste. Anne de Beaupré*. Ils l'adresseront à Dieu avec ferveur pour la délivrance de ces pauvres âmes qui comptent tant sur leur charité.

Oraison dominicale composée par Notre-Seigneur pour les défunts.

Sainte Mechtilde, ayant communiqué pour les morts, Notre-Seigneur lui apparut et lui dit: Dites pour eux un *Notre Père*, etc., et elle comprit qu'elle devait prior de la manière suivante: après l'avoir fait, elle vit une grande multitude d'âmes monter au ciel. L. 1, C. 21.

Notre Père, qui êtes aux cieux; je vous prie de daigner pardonner aux âmes du purgatoire de ne vous avoir pas aimé, de ne vous avoir pas rendu le culte qui vous est dû, à vous, leur Père auguste et chéri, mais de vous avoir éloigné de leur cœur, où vous désirez habiter; et pour suppléer à leur faute, je vous offre l'amour et l'honneur que votre Fils chéri vous a rendus sur la terre, et cette abondante satisfaction par laquelle il a payé la dette de tous leurs péchés. Ainsi soit-il.

Que votre nom soit sanctifié; je vous conjure, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts de n'avoir jamais dignement honoré votre saint Nom, de ne l'être trop rarement rappelé, avec dévotion, de l'avoir souvent employé en vain, et de s'être rendus, par leur vie déshonorante, indignes du nom de chrétiens. Et comme satisfaction pour ce péché, je vous offre la très parfaite sainteté de votre Fils, par laquelle il a exalté votre Nom dans ses prédications; et l'a honoré dans toutes ses œuvres très-saintes. Ainsi soit-il.

Que votre règne arrive ; je vous conjure ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts de n'avoir jamais désiré avec ferveur, ni recherché avec soin, vous et votre règne, dans lequel seul consistent le vrai repos et l'éternelle gloire. Pour expier toute l'indifférence qu'elles ont eue pour toute espèce de bien, je vous offre les saints désirs par lesquels votre Fils a voulu que nous soyons les cohéritiers de son royaume. Ainsi soit-il.

Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; je vous conjure, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts, et surtout des religieux, d'avoir préféré leur volonté à la vôtre et de n'avoir pas aimé en tout votre volonté, pour vivre et agir très-souvent d'après la leur. Et pour réparer leur désoberé issance, je vous offre l'union du très-doux Cœur de votre Fils avec votre sainte volonté, de même que la prompte soumission avec laquelle il vous a obéi jusqu'à la mort de la croix. Ainsi soit-il.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; je vous conjure, ô tendre Père, de pardonner aux âmes des défunts de n'avoir pas reçu le très-saint Sacrement de l'autel avec les désirs, la dévotion et l'amour qu'il mérite ; de s'en être rendues, pour grand nombre, indignes, et de ne l'avoir que rarement ou jamais reçu. Pour expier leur péché, je vous offre la parfaite sainteté et la dévotion de votre Fils, ainsi que l'ardent amour et l'ineffable désir qui l'ont porté à nous donner ce précieux trésor. Ainsi soit-il.

Et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; je vous conjure, ô tendre Père, de daigner pardonner aux âmes des défunts les péchés capitaux dans lesquels elles sont tombées, surtout en ne pardonnant pas à ceux qui les avaient offensées et en n'aimant pas leurs ennemis. Pour ces péchés, je vous offre la prière de la plus douce suavité, que votre Fils a faite sur la croix pour ses ennemis. Ainsi soit-il.

Et ne nous induisez point en tentation ; je vous conjure, ô tendre Père, de pardonner aux âmes des défunts de n'avoir pas résisté à leurs vices et à leur concupiscence, d'avoir souvent consenti aux embûches du démon et de la chair, et de s'être volontairement engagées dans beaucoup de mauvaises actions. Pour la multitude de leurs péchés, je vous offre la glorieuse victoire par laquelle votre Fils a vaincu le monde et le démon, ainsi que sa très-sainte vie avec tous ses travaux et ses fatigues, sa très amère passion et sa mort. Ainsi soit-il.

Mais délivrez nous du mal ; délivrez-les aussi de tout mal et de toute peine, par les mérites de votre Fils, et conduisez les dans le royaume de votre gloire, qui n'est autre que vous même. Ainsi soit-il.

Que les fidèles trépassés reposent en paix par la miséricorde de Dieu. Ainsi soit-il.

Mon Jésus, miséricorde ! (100 jours d'indulgence.)

Jésus, doux et humble de cœur, rendez mon cœur semblable au vôtre. (300 jours d'indulgence.)

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut ! (300 jours d'indulgence.)

— Le fils unique de M. Sherman, général en chef de l'armée des Etats-Unis, et le fils du sénateur Kirvan, après avoir passé en Angleterre deux années

comme novices de la Compagnie de Jésus, viennent d'entrer, comme régents, dans un collège de la même Société, à Woodstock (Maryland).

— On lit dans le *Times* du 24 septembre :

“ Il y a plus d'un siècle, il n'y avait pas un seul évêque catholique dans tous les Etats-Unis ; tous les fidèles romains étaient sous la juridiction du Dr Challoner, vicaire apostolique à Londres. Un évêque fut cependant nommé au commencement de ce siècle ; le nombre de ses collèges s'accrut jusqu'à cinq dans la première décennie ; la décennie suivante il n'y en eut qu'un de plus. En 1830 le nombre des diocèses fut de onze ; dans les dix années qui suivirent il fut porté à seize ; de 1840 à 1860, il y eut quarante-trois diocèses. La statistique actuelle indique onze archevêques, 46 évêques et huit vicaires apostoliques. La population catholique répandue dans ces diocèses est évaluée à 5,786,000. N'est-ce pas que Voltaire a décidément écrasé l'infâme ? ”

— Le ministre de la guerre, en France, vient de donner l'ordre de faire remplacer dans tous les hôpitaux militaires les frères de Saint Jean de Dieu ou autres congrégations par des infirmiers laïques. Encore une bataille gagnée !

Conduite patriotique d'un prêtre. — Nous lisons, sous ce titre, dans la *Concorde* :

“ Nous avons déjà eu occasion de parler du patriotisme du Révd M. Proulx, curé de St. Tite, et de son dévouement pour la colonisation. Nous avons signalé ses efforts pour assurer le succès de cette grande entreprise nationale qui consiste à ouvrir une voie de communication avec la belle et riche vallée du lac St-Jean.

“ On a vu, ce digne prêtre, à la tête de ses paroissiens, abattre le premier arbre, puis, aidé de ces vaillants colons, se frayer un chemin, à travers la forêt, depuis le chemin de fer des Piles, jusqu'à la paroisse de St-Tite.

“ M Proulx n'a pas voulu s'arrêter en aussi bon chemin. Il a conçu dernièrement le projet de travailler au repatriement des canadiens émigrés aux Etats-Unis.

“ Il s'est, dans ce but, rendu à New-York, à Boston et à Worcester, afin d'engager nos compatriotes à venir au pays. Dimanche dernier, il a prêché devant une grande réunion de fidèles à Worcester, et a terminé son sermon, en exposant les avantages du Canada, comparés à ceux des Etats Unis, et en faisant appel à leur patriotisme. Il fut écouté avec le plus grand intérêt et à la suite de son sermon un grand nombre de ses auditeurs lui signifiaient leur intention de retourner au Canada, le printemps prochain.”

— L'Hon. Sénateur Cochrane, l'éleveur bien connu de Sherbrook, et membre du conseil d'agriculture de la province de Québec, se propose d'organiser une compagnie puissante pour l'élevage des bestiaux dans les territoires du Nord-Ouest. On ferait venir à cette fin un troupeau du Montana dans lequel on introduirait certaines races anglaises. Les pâturages dont on a fait choix sont situés aux pieds des Montagnes rocheuses.

— Nous empruntons au *Courrier de Montréal* les renseignements suivants, au sujet du “Crédit foncier Franco-Canadien” :

“ Le Crédit Foncier Franco-Canadien est une compagnie à fond social, organisée par un statut de notre Législature Provinciale, et dont le siège est à Paris. Le capital social est de 25,000,000 de francs, divisé en actions de 500 francs. Ce capital pourra être augmenté si les opérations de la compagnie l'exigent.

“ Un montant de 5,000,000 de francs, formant 10,000 actions libérées, doit être souscrit et payé pour que la compagnie puisse commencer ses opérations. Elle a le droit d'émettre des obligations, remboursables en 40 ans, pour une somme n'excédant pas la valeur de ses propres capitaux placés à intérêt. Les fondateurs et les directeurs provisoires sont M. Cohen d'Anvers, M. Joubert, M. Thors, quelques autres financiers de Paris, et les Hon. MM. Chapleau, Wurtelo et Paquet, représentant le Canada. La première assemblée des actionnaires est convoquée pour le 21 décembre prochain, pour nommer le premier bureau régulier de la compagnie.

“ Un bureau principal sera établi à Québec, et une agence à Montréal. En outre, d'autres agences pourront être établies ailleurs, si le bureau de direction le juge à propos.

“ Les opérations de la compagnie consisteront en prêts sur hypothèques, prêts sur obligations de municipalités ou des commissaires d'écoles, achat d'obligations émises par des corporations municipales ou scolaires, municipalités de villes, villages, de paroisses ou de comté, obligations ou actions de banques, de chemins de fer, etc., et obligations ou débetures du Gouvernement provincial.

“ L'intérêt ne pourra être plus élevé que le taux légal, 6 pour cent; le remboursement pourra être fait au moyen d'une annuité à long terme, ou en bloc dans un intérêt plus court, au choix des emprunteurs. L'annuité sera calculé de la même façon que celle de l'emprunt provincial de \$4,000,000.

“ Nos institutions de crédit prêtent sur hypothèque à 8 pour cent, les banques à 7, les sociétés de construction à 6 ou 7, nominalement, mais en réalité ces dernières prêtent à 12 ou à 14 pour cent. Le résultat inévitable de l'arrivée en ce pays des fonds de cette compagnie sera une baisse générale dans le taux de l'intérêt.

“ Nos cultivateurs surtout, qui sont depuis longtemps à la merci des usuriers, pourront se libérer, purger les hypothèques portant 10 pour cent d'intérêt qui écrasent leurs terres et engloutissent le plus clair de leurs profits. Il ne tiendra qu'à eux de rendre cette libération permanente en apportant plus d'économie dans leur manière de vivre et en cultivant avec plus de discernement.

“ Il est probable que les grandes institutions anglaises, comme la compagnie “Trust and Loan” vont faire une concurrence acharnée au Crédit Foncier Franco-Canadien, en réduisant le taux de leurs prêts au-dessous même d'un chiffre raisonnable. C'est ainsi que les Anglais en ont toujours agi. Il faudra donc, si nous voulons conserver les bénéfices que nous offre l'établissement de leur nouveau concurrent, lui donner une bonne part de notre patronage pour lui permettre de s'implanter dans notre pays assez solidement et défier toute concurrence déloyale.

“ Et si nous agissions autrement, nous retomberions bien vite sous la domination écrasante du monopole qui nous a jusqu'ici pressuré au profit des capitalistes anglais.

“ Faisons donc bon accueil à la nouvelle compagnie, faisons-lui la faveur d'aller lui emprunter son argent, et ne nous laissons pas duper par ceux qui ont tout intérêt à l'empêcher de réussir.”

— Dans le numéro de la *Gazette des Campagnes* du 14 octobre dernier (No. 13), nous avons publié la liste des prix et des diplômes qui ont été accordés par l'Université-Laval, lors de l'ouverture des cours, le 5 octobre, et comme il y a eu omission d'un nom dans cette liste, nous la publions ici de nouveau :

Docteur en Médecine : M. D. Carrières.

Licenciés en Médecine : MM. P. A. Gauvreau, L. A. Poliquin, de Québec ; M. O. Malette, de Montréal.

Bacheliers ès arts : MM. E. Tardivel, H. Lessard, G. Brousseau, E. Verret, A. Jodoin, C. Leclerc, tous du Séminaire de Québec ; J.-Adolphe Dionne et H.-Alfred Dionne, du Collège de Ste-Anne ; E. Baril et C. Prince, du Séminaire de Nicolet ; A. Bernier, du Collège de Lévis.

Bacheliers ès lettres : MM. O. Gagnon, du Séminaire de Sherbrooke ; E. Belleau, du Collège de Lévis.

Bacheliers ès sciences : MM. L.-E. Pelletier et G. Matte, du Séminaire de Québec ; L. Hébert, L. Laval-lée et T. Paré, du Séminaire de Nicolet.

Concours de philosophie au Séminaire de Québec.— Médaille d'argent. M. Eugène Roy ; Médaille de bronze, M. E. Paré.

Prix du Prince de Galles.—Prix des sciences, M. E. Baril, du Séminaire de Nicolet ; Prix des lettres, M. L.-M. Gerin, du Séminaire de Nicolet.

CAUSERIE AGRICOLE

ENGRAISSEMENT DU BÉTAIL À L'ÉTABLE.

L'engraissement du bétail à l'étable a acquis de nos jours une importance dont on peut facilement se rendre compte. Autrefois, cette pratique n'avait, au point de vue agricole, qu'un caractère tout à fait secondaire, et se trouvait, par suite, renfermée dans des limites comparativement restreintes. Par l'extension rapide qu'elle a prise, en raison des besoins toujours croissants de la consommation, elle se place maintenant au premier rang des opérations agricoles de l'hiver.

Une circonstance accidentelle vient encore lui prêter, cette année, un nouvel intérêt : c'est la rareté des fourrages et leur prix excessivement élevé.

Le travail de l'engraissement ne peut devenir réellement lucratif qu'à la condition que les produits obtenus dépassent en valeur les produits de consommation joints aux dépenses d'entretien.

A cause des difficultés du moment, les engraisseurs auront donc, plus que jamais, à calculer de près les frais et les résultats probables de leur industrie. Plus que jamais, ils devront craindre les mécomptes résultant de fausses appréciations ; car, à mesure que l'on voit se rapprocher les prix d'achats des matières premières de ceux de la vente des animaux gras, les chances d'insuccès augmentent,

On comprend que, dans ces conditions, qui sont à peu près celles que l'on peut prévoir dès aujourd'hui, quelque légère qu'elle soit, peut faire perdre la plus grande partie des bénéfices attendus, et même occasionner des pertes.

Pour éviter ces conséquences fâcheuses, les cultivateurs soucieux de leurs intérêts recherchent avec soin tous les moyens propres à rendre leur travail fructueux.

Dans l'engraissement des bêtes à cornes, pendant l'hiver, il y a plusieurs choses à considérer :

C'est d'abord l'individu sur lequel on veut opérer, en l'étudiant au point de vue de la conformation, de l'âge, de la race, de la taille et du sexe ;

C'est ensuite la nature et la qualité des aliments dont on dispose pour produire l'engraissement ;

C'est, en troisième lieu, la manière de les administrer et le mode de préparation à leur faire subir ;

C'est, enfin, les soins dont il faut entourer les animaux en grasse et le lieu servant à les abriter ; celui-ci sera envisagé sous le double rapport de ses dispositions générales et des particularités diverses qui s'y rattachent.

Le choix du bétail destiné à l'engrais exige une grande habitude et un tact particulier, qu'une longue pratique peut seule acquérir ; c'est pourquoi grand nombre de cultivateurs qui se livrent à cette industrie, sans en avoir une grande pratique, éprouvent parfois des pertes considérables et ne retirent pas de la vente de leurs animaux soumis à une abondante nourriture pendant plusieurs mois, le prix qu'ils auraient obtenu par la vente de leurs fourrages et autres grains.

La conformation des animaux à être soumis à l'engrais qu'il convient de rechercher pour cet objet a été décrite fort au long dans des traités spéciaux, par des auteurs ayant une expérience pratique de la chose. Nous donnerons ici, à ce sujet, des indications très-détaillées auxquelles on recourra utilement.

Les races de bœufs qui ont le plus d'aptitude à produire la graisse offrent les caractères suivants :

1o. Tête fine et légère, indice d'une ossature peu massive ; yeux vifs et doux, signe de santé et de naturel calme et tranquille ; cornes lisses et courtes ;

Il est constaté que les bœufs à cornes longues et rugueuses s'engraissent difficilement.

2o. Encolure courte et peu chargée : la chair de cette partie étant peu estimée ;

3o. Dos large et horizontal ; corps allongé, signe d'une bonne complexion chez les ruminants ; poitrine haute, annonçant que les poumons s'y développent facilement ;

4o. Côtes amples, arrondies ; flancs pleins ; ventre volumineux ; forme du corps à peu près cylindrique, ce qui annonce un estomac bien développé et agissant librement ;

5o. Hanches, croupe, fesses, cuisses volumineuses, constituant la prédominance de l'arrière-main, dont les parties offrent une meilleure viande de boucherie.

6o. Extrémités aussi courtes, aussi menues que possible.

7o. Peau douce, souple, flexible, élastique, se détachant facilement ; poil brillant, clair, moelleux ; veines superficielles apparentes.

Enfin, il faut qu'après la saignée, l'épingle destinée à former l'ouverture de la veine traverse la peau avec facilité.

Indépendamment de ces caractères, déjà fort nombreux, chaque engraisseur un peu expérimenté a des signes particuliers, à lui, à l'aide desquels il parvient d'ordinaire à faire un excellent choix.

On a beaucoup discuté sur la question de savoir à quel âge les animaux de l'espèce bovine sont le plus propres à être engraisés. Il existe encore à cet égard deux opinions bien distinctes : l'une empruntée à la théorie, l'autre basée sur l'observation des faits.

La première admet que l'âge de sept à neuf ans est le plus convenable, parce que, disent les théoriciens, généralement, le bœuf n'a pas terminé sa croissance avant cette époque. Il en résulte, selon eux, qu'une portion des aliments consommés est utilisée à l'accroissement des diverses parties du corps qui contiennent à se développer au préjudice du tissu adipeux.

S'il est vrai que le grand nombre des bêtes à cornes augmente en volume jusqu'à l'âge de sept à neuf ans, on ne saurait contester la justesse de ce raisonnement que nous tient la science. Mais, à coup sûr, les conséquences qu'on en veut faire découler sont empreintes d'exagération, car, dans la grande majorité des cas, ne remarque-t-on pas que sous le rapport du volume il y a très peu de différence entre nos bœufs de quatre à cinq ans et ceux de sept à neuf ans ?

D'ailleurs, il est notoire que, d'après les principes suivis par la majorité des cultivateurs, pour l'élevage et l'entretien des bestiaux, ceux-ci ne peuvent être conservés aussi longtemps sans payer, d'une manière quelconque, la nourriture qu'ils reçoivent ; car autrement ils deviendraient une source de perte au lieu d'être une source de profit. La vache et le taureau acquittent cette dette en concourant simultanément à la reproduction de leur espèce ; la première donne en plus une certaine quantité de lait. Le bœuf ne peut se libérer que par son travail. Or, on sait ce que vaut pour l'engraissement un taureau qui compte plusieurs années d'un service actif, ou une vache qui donne naissance à une série de veaux, ou enfin, un bœuf fatigué par une longue suite de pénibles travaux.

Les partisans de la seconde opinion reconnaissent que l'engraissement est beaucoup plus facile et moins coûteux chez les animaux plus jeunes. Cette seconde manière de voir étant fondée sur l'expérience acquise depuis nombre d'années par une foule d'observateurs éclairés et ralliant, d'ailleurs, nos praticiens les plus habiles, la question soulevée ne saurait rester plus longtemps douteuse. Disons donc aussi qu'en général il est plus avantageux de soumettre à l'engrais des animaux de moins de sept ans.

Il s'agit maintenant de décider quel sera le moment le plus propice à cet effet.

Certains cultivateurs ont fixé pour cela le terme de quatre ans ; d'autres, celui de trois ans ; quelques-uns, enfin, celui de cinq ans. Mais nous pensons qu'on ne peut établir aucun principe fixe à cet égard. Le terme le plus convenable varie avec les races et quelquefois selon les individus qu'on a sous la main. Nous avons vu des sujets de deux ans et demi acquérir en très-peu de temps un haut degré d'embonpoint, tandis que d'autres, nourris absolument de la même manière,

mais ayant deux à trois ans de plus, restaient beaucoup en arrière. C'est un exemple qui nous est offert, chaque année, dans presque toutes nos expositions agricoles de comté.

En règle générale, on peut admettre que plus un bœuf se développe avec promptitude, plus tôt il est propre à être soumis au régime de l'étable. Nous en trouvons une preuve convaincante dans la race Durham dont la croissance étonne par sa rapidité, et qui, à deux ans, et même dix-huit mois, sont déjà susceptibles d'un engraissement lucratif.

L'âge de trois à cinq ans paraît celui qui convient le mieux aux bêtes à cornes de race canadienne.

L'influence des races sur le succès de l'engraisement a été constatée de la façon la plus évidente. Malheureusement nous ne possédons pas assez de types destinés à la production de la graisse. On a le tort d'exiger tout à la fois, lait, viande et travail d'une seule catégorie d'animaux.

Il est clair qu'avec un pareil système, l'engraisement des bêtes à cornes n'atteindra jamais aux résultats fabuleux obtenus par nos voisins des Etats-Unis, même de ceux de la province d'Ontario.

On ne doit pas perdre de vue cependant qu'à mesure qu'un ruminant tend à gagner de l'aptitude, soit à la production de la viande, soit au travail, ce changement est toujours accompagné d'une diminution correspondante dans les deux facultés. Cette tendance à la spécialisation prouve évidemment que ces trois qualités sont plus ou moins opposées et incompatibles, et que c'est en vain qu'on cherchera à les réunir.

La taille dans l'espèce bovine destinée à l'engraisement n'a réellement d'importance que relativement à la quantité et la qualité de la nourriture que l'on a à sa disposition.

Ordinairement la grandeur moyenne d'une race est en rapport avec la fertilité de l'état de culture de la contrée qui l'a nourrie. Plus elle aura de volume, plus aussi son alimentation aura été abondante et substantielle.

On peut conclure de là qu'il importe également d'établir autant que possible l'équilibre entre les exigences présumées des animaux que l'on doit engraisser et la valeur nutritive des aliments qu'on aura à leur distribuer lors de l'engraisement.

Quelques auteurs ont prétendu qu'il était plus avantageux d'engraisser un seul bœuf pesant 1,000 à 2,000 livres, que d'en engraisser deux n'ayant que la moitié de ce poids. D'autres observateurs ont cru pouvoir affirmer le contraire. Selon Mathieu de Dombasle, les résultats seraient absolument les mêmes des deux côtés; il y aurait même consommation de nourriture et une égale production de chair et de graisse.

On est généralement d'accord pour admettre que les génisses et les vaches, ne donnant plus de lait, s'engraissent beaucoup plus rapidement que les bœufs du même âge et de qualités correspondantes.

Les bœufs, à leur tour, conviennent infiniment mieux que les taureaux, tant à cause de leur plus grande aptitude que de la supériorité de leurs produits.

L'engraisement des vaches offre cependant un inconvénient assez grave, c'est qu'il arrive qu'au moment où on les achète, plusieurs d'entre elles se trouvent en état de gestation, sans qu'il soit possible

de s'en apercevoir. Ce n'est que lorsque le temps de la vente approche qu'on peut constater l'existence du veau.

Avantages de bien soigner les animaux.

Si la paresse et l'indolence nous disent qu'il en coûte d'étriller un animal, de changer souvent sa litière, la réflexion ne nous dira-t-elle pas que nos soins seront bien payés, et qu'entre un animal chétif de forme, de taille, et un bel animal, il n'y a pas de comparaison possible! L'animal soigné dans son jeune âge, bien tenu, convenablement nourri, donnera un travail double; et s'il est élevé pour la vente, il donnera un prix double ou triple de celui qu'on obtiendrait d'un animal languissant, haut sur jambes, étriqué, faible et sans apparence aucune. Une bonne nourriture développe les flancs et la poitrine, conditions indispensables pour la robusticité de tout animal.

Voyez ces plantes étioilées qui viennent sur un sol ingrat, loin du soleil: elles sont faibles, elles donnent une misérable fleur et le fruit ou la semence a peine à se former. Cette remarque, vous la faites chaque jour. Et bien! l'animal à l'égard duquel on mesquine la nourriture, dans une écurie basse, sans air, remplie d'araignées, cet animal, c'est la plante venue sur un mauvais sol. Il faut aux animaux de l'air et du soleil, de même qu'aux plantes; la terre fertile, pour les animaux, ce sont les soins d'un bon cultivateur.

Ce sont des choses que vous connaissez tous mieux que nous, et par votre propre expérience. L'animal de la plus belle race déperira, sera malingre et chétif s'il n'est pas bien soigné; l'animal d'une race chétive verra peu à peu augmenter ses facultés, son aptitude au travail, s'il reçoit des soins bien entendus.

Dans les expositions du mois dernier, vous avez vu quels étaient les plus beaux animaux, au poil luisant, au regard vif, aux formes bien développées; vous pouvez en être certains, le cultivateur qui produit ces animaux, est soigneux et intelligent.

Ces exemples de bonnes races d'animaux, de résultats de soins intelligents, voilà ce que les concours montrent aux yeux de tous. Ces exemples sont les meilleurs de tous les préceptes, ils parlent plus haut que tous les conseils.

Le cultivateur qui, dans son propre intérêt, a élevé de beaux animaux, rend service au pays. La culture de nos champs, disons-le pour la millième fois, n'est-elle pas la première, la plus indispensable des industries? La nourriture de l'homme est son premier besoin, celui que rien ne peut remplacer. Pour labourer nos terres, pour leur donner de la fertilité, que ferions-nous sans le secours des animaux que Dieu nous a donnés et que le génie de l'homme a soumis à son service? Celui qui fournit et le pain et la viande est le premier ouvrier du pays. Produisez de bons animaux de labour, de bonnes bêtes pour la boucherie, et vous aurez bien mérité du pays.

Un engrais pour les pommes de terre.

Nous empruntons au *Sud-Est*, publié en France, les renseignements qui suivent sur l'emploi de la mouso dans la plantation des pommes de terre. Généralement

dans les nouveaux établissements, où l'engrais animal laissé à désirer, on pourrait faire l'essai de la mousse comme substitut pour la plantation des pommes de terre.—Voici ce que dit M. P. Joigneaux :

Un jour que je voyageais en compagnie d'un brave homme de payan, il me demanda si j'avais entendu parler de l'emploi de la mousse dans la plantation des pommes de terre. Je lui répondis que je n'en avais jamais entendu parler dans aucun pays ni dans aucun livre.—Eh bien, continua-t-il, vous savez que c'est une pratique agricole recommandée dans certains villages de la contrée où nous sommes. On la dit très-bonne. Ce sont les pauvres gens qui l'ont imaginée, et je connais de forts cultivateurs qui aujourd'hui la conseillent. Voici l'histoire de cette invention : Vous savez que la pomme de terre est en quelque sorte le pain du pays, et que les plus pauvres familles ont un coin de terre où mettre les plantes qui donneront la provision de l'année : mais vous savez également que l'engrais n'est pas commun, et qu'à force d'envoyer les bêtes courir les maigres pâturages, on se trouve presque toujours à court de fumier. Eh bien, ceux qui n'ont pas de fumier en suffisance, ou qui même, faute de bêtes, n'en ont pas du tout, ont eu l'idée d'aller à la mousse dans la forêt, et demander à leurs voisins la permission de tremper cette mousse dans les mares à fumiers des cours de ferme.

La permission a été accordée tout de suite, vu qu'il n'y a pas d'inconvénient à donner une fois dans l'année ce qu'on laisse perdre tous les jours.

Aussitôt après, les pauvres gens se sont mis à planter, en ayant soin de recouvrir chaque tubercule d'un peu de terre d'abord, d'une bonne poignée de mousse ensuite, et de remplir par-dessus. Personne n'a ri, parce qu'on aurait eu mauvaise grâce à rire de la misère ; seulement chacun s'est dit :—Voilà de la semence perdue ou à peu près ; pauvre moyen, pauvre récolte.

On se trompait, la première récolte fut bonne ; on recommença l'essai, la réussite continua, et vous pensez bien que l'on y revint. Et à présent, je vous le répète, ce ne sont plus les pauvres qui appliquent la méthode nouvelle, ceux qui sont dans l'aisance s'en mêlent aussi, et tout dernièrement quelqu'un de ma famille m'engageait à en faire l'essai. Qu'en pensez-vous ?

Je lui répondis que le conseil ne me paraissait pas déraisonnable. Et en effet, l'eau de fumier est un bon engrais, et il n'y avait d'étrange que la manière de l'employer. Après tout, qu'on serve du bouillon dans une écuelle ou dans une assiette, il n'en produit pas moins son effet ; qu'on boive au goulot de la bouteille ou dans un verre, on arrive à se désaltérer aussi bien d'une manière que de l'autre.

La mousse, en cette affaire, fait l'office d'éponge d'abord, et ensuite elle doit se comporter à la façon des fumiers longs qui, en soulevant la terre, facilitent la végétation de la pomme de terre.

Nous n'oserions pas conseiller l'emploi de la mousse imprégnée d'engrais dans toute autre culture. Ceux qui s'en sont servis en ont toujours paru mécontents. Ils disent avec raison qu'elle est une mauvaise litière, qu'on n'arrive pas à la faire pourrir. Et en effet, c'est là le désavantage de la mousse. C'est justement parce qu'elle ne pourrit pas, qu'elle tient la terre soulevée,

et que, la tenant soulevée, elle devient nuisible à toutes les récoltes qui se plaisent dans une terre convenablement tassée, et la plupart des récoltes sont dans ce cas. Les plantes tuberculeuses, comme la pomme de terre et le topinambour, font seules exception, et c'est pour cela précisément que la mousse trempée dans l'eau de fumier paraît convenir aux pommes de terre.

La seule crainte que me donne cet engrais, c'est que, dans les années humides, il pourrait bien déterminer la pourriture. Cependant, aucune plainte de cette nature ne m'est arrivée.

Je me demande s'il ne conviendrait pas, après avoir mouillé la mousse et l'avoir retirée de la mare au fumier, de l'exposer par couches minces au soleil, afin de favoriser l'évaporation de l'eau. La partie fertilisante, restant dans la mousse, suffirait aux besoins de la plante, et la pourriture serait moins à craindre qu'en employant cette mousse trop mouillée.

Si nous pouvions, au moment de la plantation des pommes de terre, savoir ce que sera l'année, si elle sera chaude ou humide, nous placerions la mousse tantôt au-dessus du plant de pommes de terre, tantôt au-dessous. Au-dessus, elle serait d'un excellent effet dans les années de sécheresse ; au dessous, elle conviendrait dans les années humides.—P. JOIGNEAUX.

Fourrages détériorés.

L'expérience démontre chaque jour que lorsqu'on arrose des fourrages, même de très-mauvaise qualité, avec de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre du sel, ils acquièrent une saveur agréable qui provoque l'appétit des animaux.

Les anciens reconnaissaient au sel cette propriété remarquable, car il avaient l'habitude de préparer de la paille qu'ils arrosaient avec de la saumure, qu'ils fusaient sécher, et qu'ils administraient ensuite à leur bétail. Cette paille ainsi préparée se conservait très-longtemps sans prendre de mauvais goût.

Dans le Jura, où l'on se livre en grand à la fabrication du fourrage, on a l'habitude de saler les herbages que l'on donne à manger aux vaches. Au moyen de sel on est parvenu à faire manger à ces animaux des plantes sauvages croissant dans des terrains humides et marécageux, et on a observé qu'une fois que les vaches sont habituées à manger ces mauvaises plantes, elles les consomment ensuite, même sans addition de sel.

Apiculture.

De la récolte du miel et de la cire.—La récolte du miel et de la cire se fait bientôt ou plus tard, selon les lieux et les climats. Il faut suivre l'usage du pays où l'on est ; il est ordinairement établi d'après l'expérience.

En général, la récolte du miel se fait dans les trois saisons, du printemps, de l'été, et au commencement de l'automne ; et cela à mesure que les rayons sont complets et les paniers bien garnis ; les abeilles se rebutent et se fatiguent quand on les vendange avant qu'ils soient pleins. La chaleur du climat contribue beaucoup à avancer l'ouvrage : ainsi, dans les pays chauds, on recueille le miel et la cire trois fois l'an, un tiers au printemps, un autre tiers l'été, et autant

l'automne, si la ruche se trouve pleine de nouveau, mais cela serait bien difficile dans les climats tempérés: il y a même des personnes qui ne veulent pas châtrer leurs abeilles passé le 15 août, afin qu'elles aient le temps de faire de nouvelles provisions pour l'hiver.

On ne dépouille ordinairement les ruches que quand les abeilles n'ont plus rien à faire, c'est à dire, quand elles ne font plus qu'un bruit sourd, qu'elles sont opiniâtres à chasser les bourdons, et qu'on trouve les paniers pleins; alors il ne faut plus attendre: on ne ferait qu'y perdre, aussi bien que les abeilles elles mêmes qui se laisseraient piller.

On remarquera qu'il est difficile d'avoir, dans une même année, et d'un même panier, des essaims et beaucoup de miel; car les abeilles consomment bien du temps inutilement avant que leurs essaims sortent, et outre cela, il reste presque point d'abeilles dans les souches qui s'épuisent à jeter.

Manière dont se fait cette récolte; préceptes pour l'avoir bonne.—On la peut faire en quatre manières: 1o. en faisant mourir les abeilles; 2o. en les changeant de panier; 3o. en les taillant seulement; 4o. en ôtant les hausses, quand on y en a mis dans la saison.

On fait mourir les abeilles par la fumée du soufre, ou bien on les noie en renversant la ruche dans l'eau. Il vaut mieux les faire mourir par le soufre, supposé qu'il soit à propos de les détruire. Pour cela, on trempe un petit morceau de linge ou d'étoffe dans du soufre, qu'on aura fait fondre dans une écuelle de terre; un morceau de trois doigts en carré suffit: quand il est bien ensouffré, on le met dans une fente qu'on fait au bout d'un bâton; on met la ruche à terre sur un trou, dans lequel on fourre, sous la ruche, le morceau de linge souffré, auquel on a mis le feu, et on l'environne de terre pour empêcher que la fumée ne sorte; elle fait mourir les abeilles en un moment, et sait qu'elles sont mortes quand, en frappant sur la ruche, on n'en tend plus de bruits. On a déjà dit qu'il ne fallait point les enfumer avec de la paille, elle donne un mauvais goût au miel.

Au reste, cette manière de recueillir le miel et la cire, en détruisant celles qui l'ont fait, et qui peuvent encore en faire d'autre, n'est guère en usage que parmi ceux qui ne les achètent que pour avoir leur produit: les autres les conservent.

Quant aux trois autres manières de recueillir la cire et le miel; savoir, le changement de paniers, les hausses et la taille, on a traité déjà de toutes ces façons; ainsi il ne reste ici que quelques avis à donner.

1o. Il faut faire toutes ces opérations le plus promptement possible; car les abeilles qui voient qu'on veut enlever leur trésor, s'aigrissent et se crévent de miel pour l'emporter avec elles: ainsi la dépouille est moins riche, et outre cela, les abeilles périssent presque tous jours par la dyssenterie que leur donne la grande quantité de miel qu'elles mangent.

2o. Quand on ne se défait pas des abeilles, il est bon de ne les point châtrer qu'elles ne soient pleines, et de ne point faire cet ouvrage pendant les grandes chaleurs, parce qu'alors le miel et tout l'ouvrage est liquide; on en perd une partie, ou on en détruit une autre, et les abeilles, qui restent ou qui reviennent, s'embarbent et se gâtent les ailes; ce qui est souvent

cause que les reines descendent avec toute leur suite, et on les rattrape très-difficilement.

3o. Il ne faut non plus enlever tout l'ouvrage des paniers qu'on veut conserver aux hausses: on prend tout ce qui excède la ruche par la taille, on coupe ordinairement l'ouvrage par moitié, et on a toujours soin de se régler sur la saison plus ou moins avancée, sur le climat, sur le nombre et la force des abeilles, pour ne les pas laisser dépourvues l'hiver.

4o. Il faut mettre les rayons, à mesure qu'on les ôte de la ruche, dans des vases de terre ou de bois bien propres, et les emporter le plus tôt que l'on peut, afin que les abeilles de la ruche ou les voisines, que l'odeur attire, ne viennent pas les piller: par la même raison, il faut les mettre dans un endroit bien fermé et bien chaud; pour les pressurer, comme on le dira ci après.

5o. Ceux qui veulent avoir beaucoup de miel, en changeant les abeilles de paniers, ce qui ne se fait qu'au commencement, de l'été temps que les fleurs sont en abondance dans la campagne, doivent empêcher de jeter auparavant, et observer ce qui en a été dit ci devant; mais s'ils font une récolte abondante de cire et de miel, ils perdent aussi le couvain, qui est essentiel.—(A suivre.)

Bibliographie.

Petit mois des âmes—Méditations et prières pour le mois de novembre, par M. A. G., jolie brochure in-32 de 64 pages. Chez J. B. Rolland et Fils, libraires éditeurs, Montréal. Prix: 5 cents, franco; la douzaine, 40 cents.

L'usage de consacrer un mois spécial à prier pour les défunts compte bien des siècles d'existence, et ces quelques pages sont offertes aux âmes pieuses qui désirent sincèrement travailler au soulagement des âmes du purgatoire.

Nous souhaitons que ce livre contribue à propager de plus en plus la dévotion envers ces âmes captives dans le purgatoire.

Choses et autres.

Culture de la vigne.—Aujourd'hui la culture de la vigne est une industrie nationale. Dans plusieurs parties du pays on se livre à cette industrie, et dans presque tous les cas, le succès a été complet.

On sait que les profits de cette culture sont énormes, qu'un arpent peut rapporter jusqu'à \$1,000 à raison de dix cents la livre de raisin et que c'est une culture simple et facile à apprendre.

La vigne, le fromage et la betterave sont destinés probablement à sauver la province de Québec, à donner à la population de nos campagnes les moyens de rester dans notre pays pour s'y livrer à l'agriculture. Il est certain que la culture du grain, de l'avoine et des pois n'est pas suffisante, qu'il faut changer de système, introduire dans le Canada de nouvelles industries agricoles. Or la vigne a fait ses preuves et il est aujourd'hui reconnu qu'elle réussit bien et peut devenir, ici comme en France, une source de richesse.—*La Tribune.*

Les animaux à nos expositions agricoles.—Nos concours agricoles sont destinés à stimuler l'émulation de ceux qui cherchent à produire de beaux et de bons animaux. Là, dans un espace rétréci, le cultivateur voit ce qu'il y a de mieux en fait de race chevaline, en fait de bêtes à cornes. Il doit trouver là le cheval qui convient le mieux à l'usage auquel il le destine; il doit rencontrer de beaux taureaux, de belles génisses: alors le cultivateur s'aperçoit, par la comparaison avec ce qu'il a dans ses écuries, s'il doit persévérer dans l'élevage des bestiaux qu'il possède, ou s'il doit changer pour avoir mieux.

C'est par la comparaison que l'on s'éclaire; c'est en conversant avec ceux qui s'occupent des mêmes objets que nous, que l'on s'instruit. Puis les encouragements, les louanges données à ceux qui ont les plus beaux animaux, nous excitent à faire aussi bien, peut-être mieux qu'eux. Est-il donc si difficile de choisir une bonne race? ou coûte-t-il plus de nourrir un bel

animal ? faut-il une intelligence supérieure pour comprendre les soins que réclame l'élevage des bestiaux : bonne nourriture, propreté dans la tenue des animaux, écurie aérée, placée dans de bonnes conditions de salubrité ? Voilà tout ce qu'il faut pour assurer le succès dans l'élevage des animaux.

Valeur du phosphate de chaux.—Le phosphate de chaux est un engrais des plus puissants, attendu que l'acide phosphorique entre pour plus de 50 par 100 dans la composition des cendres d'un grain de blé. Les sociétés d'agriculture qui devront recevoir du Gouvernement Provincial, à titre de prime, une certaine quantité de cet engrais pour être distribués entre leurs membres doivent se réjouir d'une semblable décision. Nous avons espéré que pour cela, on ne négligera pas l'emploi des fumiers de la ferme dont on perd tous les ans une si grande quantité à défaut d'un bon aménagement des fumiers, car ce serait perdre d'une main ce que l'on reçoit de l'autre dans le but d'enrichir nos terres.

La greffe sur les vieux arbres fruitiers.—Un horticulteur conseille de ne jamais couper les vieux arbres à fruit qui ne produisent plus, dans le cas bien entendu où les racines sont saines ; il faut alors couper dans la terre les troncs au niveau du collet des racines et poser en fente ou en couronne deux, trois ou quatre greffes des variétés qu'on préfère. Ce système peut être avantageusement appliqué aux pommiers, poiriers et cerisiers.

RECETTES

Conservation des œufs.—La recette suivante a mérité à son auteur un prix offert par le propriétaire du *Farmer's Advocate*, pour le meilleur moyen de conserver les œufs. (Neus en empruntons la traduction au *Courier du Canada*) :

"Tout ce qui empêche l'air de pénétrer à l'intérieur de l'œuf en prévient la pourriture. La meilleure méthode que j'aie pu employer pour en arriver à ce but, a été de placer une petite quantité de beurre dans la paume de ma main gauche et tourner l'œuf dessus, afin que le beurre puisse pénétrer dans tous les pores de l'écaille de l'œuf ; ensuite j'ai fait sécher au four une quantité suffisante de son (il faut avoir la précaution de se s'assurer que le son soit bien sec, car il moisirait). J'ai d'abord placé dans le fond de ma boîte une épaisseur de quelques ponces de son, puis les œufs le petit bout en bas ; et ainsi jusqu'à ce que la boîte soit remplie. J'ai placé la boîte dans un endroit froid. Lorsque nous employons à cette opération des œufs absolument frais, on pourra les conserver dans cet état pendant huit à dix mois, tel que j'ai pu m'en convaincre par ma propre expérience. Toute espèce d'huile peut avoir le même effet ; mais le beurre salé ne rancit jamais, et peu de beurre sera suffisant à une grande quantité d'œufs. Pour m'assurer de la qualité des œufs, je les enduis de beurre aussitôt que je les ai pris du nid, et je les mets dans le son lorsque j'en ai une quantité suffisante pour remplir une boîte.

Moyen d'économiser le savon

La femme d'un cultivateur américain a fait des expériences sur l'emploi des savons et elle a découvert qu'en ajoutant à une livre de savon, trois quarts d'once de borax que l'on fait fondre dans l'eau sans le faire bouillir, on épargne moitié de la dépense de savon et les trois quarts du travail de lessive, et que le linge lessivé acquiert plus de blancheur. En outre, l'action caustique du savon se trouve neutralisée ; la peau des mains éprouve une sensation particulière et devient douce et saine, résultat qui ne laisse rien à désirer à l'ambition de la lessiveuse la plus exigeante.

A VENDRE
UNE BELLE FERME DE 120 ACRES,

SITUÉE DANS LA
Paroisse de Saint-Sébastien de Lambton,

Comté de Beauco, et voisine de l'Eglise, avec une grande et belle Maison, Grange, Laiterie, Hangar, etc.
PRIX : \$1,200, \$400 comptant et la balance payable \$100 par année.

ST. PAUL DE MONTMAGNY,

400 ACRES DE TERRE, avec Maison, Granges, etc., situés dans la paroisse de Saint-Paul de Montmagny ; 100 acres en culture, magnifique Pouvoir d'Eau bien situé pour un moulin à farine.

AUSSI :

Deux lots, situés dans le township d'ASHBURTON, contenant 230 acres, dont 100 acres de défrichés ; avec maison, granges, etc.—Prix : \$400.

CONDITIONS ET TERMES FACILES.

S'adresser à la Société Permanente de Construction des Artisans.

Bureau : No. 105, rue St. Pierre, Québec,
En face de la Banque de Québec.

A. J. AUGER,
Secrétaire-Trésorier.

La Société échangerait ces terres pour des propriétés de ville

La Compagnie d'Assurance Mutuelle de Stanstead et Sherbrooke contre le Feu.

Les membres de la susdite Compagnie sont par la présente notifiés que les taux suivants de cotisation ont été imposés sur les billets de dépôt en force aux dates mentionnées plus bas pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 1er septembre 1880.

Septembre 30, 1879,	1 par cent.
Octobre 31, "	1/2 "
Novembre 30, "	1/2 "
Décembre 31, "	1/2 "
Janvier 31, 1880,	1/2 "
Février 28, "	1/2 "
Mars 31, "	1/2 "
Avril 30, "	1 "
Mai 31, "	1/2 "
Juin 30, "	1/2 "
Juillet 31, "	1/2 "
Août 31, "	1/2 "

6 1/2 par cent.

Les dites cotisations formant six et demi par cent sur le montant primitif des billets de dépôt (les endossements par annulation étant déduits) sont par la présente requises d'être payées au Bureau de la Compagnie à Sherbrooke, ou à un agent de la Compagnie dûment autorisé, sans délai.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

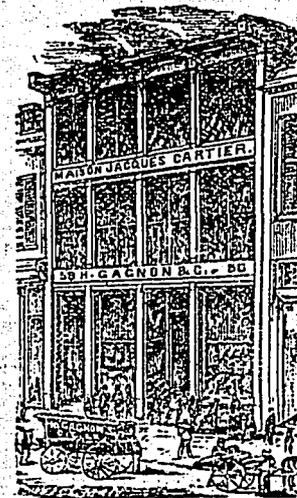
GEO. ARMITAGE,
Secrétaire-Trésorier.

Sherbrooke, 6 octobre 1880.

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.



Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.

NO. 58,